**Déclaration pour les organes de concertation**

Nous demandons aux représentants syndicaux de lire la déclaration ci-dessous lors de vos prochaines réunions de concertation dans l’entreprise (Conseil d’entreprise, Comité pour la prévention et la protection au Travail et Délégation syndicale).

Les délégations syndicales des entreprises peuvent aussi prévoir d’autres moyens d’actions en lien avec cette déclaration.

***Déclaration***

***Les négociateurs syndicaux ont quitté la table des négociations sectorielles ce 28 mai 2019.***

*Suites aux premières rencontres de négociations, nos porte-paroles syndicaux ont constaté que la fédération patronale disposait d’un mandat trop éloigné de nos revendications. Les positions actuelles défendues par le banc patronal ne permettent pas d’aboutir à un projet d’accord.*

*Nous, délégués syndicaux de l’entreprise, demandons à notre direction de donner un autre mandat à la fédération patronale du pétrole.*

Bruxelles, le 28 mai 2019

Andrea Della Vecchia FGTB Pétrole

Erik Decoo CGSLB

Rik Van Reeth CSCBIE

Jean-Marc Lepied CNE